

• DATE: Automne 2026

• DURÉE: 7 heures

• LIEU: A définir

• PRÉ-REQUIS : Posséder ou envisager

d'acquérir un chien de

protection

• COÛT PÉDAGOGIQUE :

-Ayant droit VIVEA = 45 €

-Autre public = 287 €

• MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Exposés en salle, échanges avec les formateurs, visite d'exploitation (sous réserve)

• CONTACT : Rémi LECONTE

% 06.45.34.91.57

# Choisir son chien et préparer son arrivée sur l'exploitation



### Contexte

La prédation impacte le travail des éleveurs et engendre des changements de pratiques, Le chien est un outil à la disposition des éleveurs pour les aider à protéger leur troupeau. Il est important de donner les clés aux éleveurs pour introduire avec succès un chien de protection au sein de leur troupeau.

# **Objectifs de formation**

Comprendre le chien de protection et son fonctionnement pour travailler en toute sérénité avec les différents acteurs des territoires.

## Contenus pédagogiques

- Bien choisir son chien de protection et réussir son introduction dans le troupeau
- Être capable de bien gérer son ou ses chiens de protection au quotidien et au sein de sa meute
- Chien de protection et autres utilisateurs : éviter les conflits !
- Reponsabilité juridique des propriétaires de chien de protection

#### Modalités d'évaluation

- Évaluation de positionnement : QCM en amont de la formation
- Évaluation des compétences acquises : Échanges avec le formateur
- Évaluation de la satisfaction : questionnaire individuel en fin de formation

